

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

La Ville de Dijon domiciliée CS 73310 - 21033 Dijon Cedex - France, représentée par son maire dûment habilité par délibération du conseil municipal du 20 mars 2017 ci-après dénommée « La Ville de Dijon »

D'UNE PART,

ET

Le Département de Saône-et-Loire, pour le musée départemental de Préhistoire de Solutré – 71960 Solutré-Pouilly représenté par son Président dûment habilité.

D'AUTRE PART

PREAMBULE

À l'occasion du 150ème anniversaire de la découverte du site préhistorique de Solutré, le Département de Saône-et-Loire (Musée de Préhistoire de Solutré) a réalisé l'exposition *Bourgogne-Franche-Comté, terre de Préhistoire*, en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, l'INRAP-Institut National de Recherches Archéologiques Préventives- et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Cette exposition, qui sera présentée au Musée archéologique de Dijon (établissement dépendant de la Direction des musées de Dijon), est consacrée à l'histoire des principaux sites archéologiques sur le territoire de la Grande Région Bourgogne-Franche-Comté, ainsi qu'aux résultats de fouilles qui y ont été menées ; elle permettra de faire connaître à un plus large public l'histoire des découvertes préhistoriques de la région. Cette exposition est constituée d'objets issus de la collection du Musée de Préhistoire de Solutré et de celles d'une vingtaine de prêteurs dont la liste figure en annexe 1.

Dans le cadre du XVIIIe congrès mondial de l'Union Internationale des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques (UISPP – membre du CIPSH de l'UNESCO), organisé à Paris au mois de juin et de la venue d'une délégation en Bourgogne, il est prévu que cette exposition soit présentée aux membres du congrès.

L'ensemble des objets prêtés pour cette exposition fera l'objet de contrats spécifiques entre la Ville de Dijon et chacun des prêteurs.

Les conditions de sécurité, de conservation, d'assurance, de conditionnement et de transport, conditions de convoiement, reproduction des œuvres et photographies, sont intégrées dans lesdits contrats spécifiques transmis par chacun des prêteurs.

À la fin de l'exposition, les objets seront restitués aux différents prêteurs conformément aux contrats établis.

La présente convention est destinée à définir les responsabilités de chacune des parties, les modalités de partenariat entre le Département de Saône-et-Loire et la Ville de Dijon, pour l'accueil et la mise à disposition à titre gracieux de cette manifestation au Musée archéologique (qui porte le commissariat d'exposition concernant l'organisation logistique de celle-ci).

ARTICLE 1 : OBJET ET CONTENU DE L'EXPOSITION

L'exposition *Bourgogne-Franche-Comté, terre de Préhistoire qui a été* présentée au Musée de Préhistoire de Solutré, est constituée d'un ensemble d'environ 200 objets datant de la période préhistorique (du Paléolithique ancien au Néolithique) prêtés par plusieurs institutions et musées et d'une scénographie composée de modules de présentation des collections et de supports de documentation d'aide à la visite.

La Ville de Dijon s'engage à prendre en charge pour une période allant du mois d'octobre 2017 au mois de novembre 2018 les éléments de scénographie dans les réserves externes du Musée archéologique selon la liste jointe en annexe 2. À compter de juin 2018 jusqu'en novembre 2018 (dates à préciser), cette exposition sera ouverte au public dans l'espace réservé aux expositions temporaires du dortoir des Bénédictins du Musée archéologique.

Le Département de Saône-et-Loire s'engage à fournir tous les éléments nécessaires (textes et iconographie) à la mise en œuvre de cette manifestation. L'utilisation des contenus autres que pour l'exposition elle-même (communication, médiation...), fera l'objet de démarches spécifiques entre la Ville de Dijon et les différents contributeurs (textes, illustrations...) au titre de la propriété intellectuelle.

La présente convention étant conclue entre deux collectivités, le Département de Saône-et-Loire sera l'unique partenaire de la Ville de Dijon concernant l'organisation de l'exposition et l'exécution des éléments au titre de la présente convention.

ARTICLE 2 : MATÉRIEL DE SCÉNOGRAPHIE

Le Département de Saône-et-Loire, propriétaire du matériel de scénographie et des droits afférents (la liste du matériel de scénographie figure en annexe 2), met à la disposition de la Ville de Dijon l'ensemble de cette exposition. Il autorise la Ville de Dijon à y apporter des modifications qui feront l'objet d'une demande d'autorisation spécifique auprès du Département de Saône-et-Loire sur la base d'un dossier documenté signé par les deux parties (projet - annexe 3). À la fin de l'exposition, la Ville de Dijon restituera au Département de Saône-et-Loire son matériel en l'état validé au préalable (les compléments d'éléments scénographiques mentionnés dans le dossier documenté achetés par la Ville de Dijon ne seront pas remis au Musée de Préhistoire de Solutré).

ARTICLE 3 : COMMUNICATION, MÉDIATION ET MENTIONS OBLIGATOIRES

La Ville de Dijon s'engage à faire figurer sur tous les documents de promotion de l'exposition les logos et/ou la mention : «Exposition produite par le Département de Saône-et-Loire (Musée de Préhistoire) en collaboration et avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté, l'INRAP, la Région Bourgogne-Franche-Comté». Le Grand site de France Solutré-Pouilly-Vergisson devra également figurer sur les documents.

La Ville de Dijon s'engage à faire parvenir au Département de Saône-et-Loire (Musée de Préhistoire de Solutré) cinq exemplaires de chaque support de communication publié (à l'exception des grands formats).

Le nom des prêteurs sera indiqué dans le dossier de présentation de l'exposition.
Tous les supports protocolaires produits à Dijon devront être validés par le cabinet du Maire de la Ville de Dijon avant diffusion.

ARTICLE 4 : CATALOGUE

Un catalogue est édité par le Département de Saône-et-Loire en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'INRAP et la Région de Bourgogne-Franche-Comté, et vendu à 10 € TTC.
Le Département de Saône-et-Loire consent à la Ville de Dijon une remise de 30% sur tout achat de catalogues.

ARTICLE 5 : REDEVANCE FINANCIÈRE

L'exposition est consentie par le Département de Saône-et-Loire à la Ville de Dijon de façon gracieuse.
Les frais qui incombent à la Ville de Dijon reposent sur : l'assurance des objets, la fourniture et la réalisation de complément de scénographie, des frais inhérents aux convoiements et aux transports, la fabrication d'outils complémentaires d'aide à la visite, les frais de communication...

ARTICLE 6 : DURÉE DE LA CONVENTION

Cette convention prend effet à la date de sa signature et expirera à la clôture des opérations techniques et administratives liées à l'exposition, soit au plus tard le 31 décembre 2018.

ARTICLE 7 : RÉSILIATION

En cas de non-respect des conditions d'engagement énumérées ci-dessus, les différents partenaires ont la faculté de résilier de plein droit la présente convention.
Dans l'hypothèse de survenance d'événements graves extérieurs et indépendants de la volonté des partenaires de nature à compromettre le bon déroulement de l'exposition, ces derniers ont la faculté de résilier de plein droit la présente convention, sans formalité judiciaire, sous réserve d'avertir les différents prêteurs dans les plus brefs délais. Cette résiliation n'ouvre droit à aucune indemnité pour les différents partenaires.

ARTICLE 8 : RÈGLEMENT DES LITIGES

Les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour régler de bonne volonté les éventuels désaccords sur l'exécution ou l'interprétation de la présente convention.
Cependant, tout litige qui ne pourrait trouver un règlement amiable serait alors porté devant le Tribunal Administratif de Dijon, dont la décision fera autorité.

ARTICLE 9 : LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES PRÊTEURS ;

ANNEXE 2 : LISTE DU MATERIEL DE SCENOGRAPHIE.

ANNEXE 3 : PROJET DE SCENOGRAPHIE

Fait à Dijon, le
en quatre exemplaires

À Dijon, le

À Mâcon, le

Monsieur François Rebsamen,
Maire de Dijon

Monsieur André Accary,
Président du Conseil Départemental de
Saône-et-Loire

Ville de Dijon

Exposition

Bourgogne-Franche-Comté, terre de Préhistoire

présentée au musée archéologique
de juin à novembre 2018

Annexe 1

LISTE DES PRÊTEURS

VILLES	INSTITUTIONS
Région Bourgogne-Franche-Comté	
ARLAY	Alain Laguiche
AUTUN	Musée Rolin
AVALLON	Musée de l'Avallonnais
BELFORT	Musées de Belfort
BESANÇON	Service régional d'archéologie
BESANÇON	INRAP Bourgogne-Franche-Comté
CHALON-SUR-SAÔNE	Musée Denon
CHAMPLITTE	Philippe Dupas
DIJON	Université de Bourgogne
DOLE	Musée des beaux-arts
GUERIGNY	Michel Billard
GUEUGNON	Musée du patrimoine
LONS-LE-SAUNIER	Musée archéologique du Jura
MONTBÉLIARD	Musées de Montbéliard
SENS	Musées de Sens
SOLUTRÉ-POUILLY	Musée de la préhistoire
VESOUL	Musée Georges-Garret
Autres régions	
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	Patrick Gueneau
LES EYZIES-DE-TAYAC	Musée national de Préhistoire
NANTERRE	Pierre Bodu
PESSAC	Université de Bordeaux
POITIERS	INRAP
VILLENEUVE-D'ASCQ	Agnès Lamotte

Ville de Dijon

Exposition

Bourgogne-Franche-Comté, terre de Préhistoire

**présentée au musée archéologique
de juin à novembre 2018**

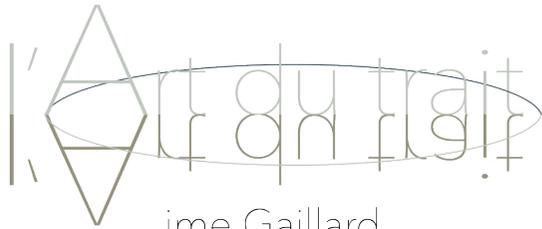
Annexe 2

LISTE DU MATÉRIEL DE SCÉNOGRAPHIE

Les éléments du mobilier scénographique appartenant au Musée de Préhistoire de Solutré cités ci-dessous sont stockés dans les réserves externalisées de la Direction des musées et du patrimoine de la Ville de Dijon depuis le 5 octobre 2017 :

Le mobilier scénographique :

16 modules de présentation en bois naturel
16 plaques de verre recouvrant les modules
1 table en bois naturel retro-projetée
19 panneaux OSB
1 vitrine en plexiglas (pour le crâne du bison)
L'ensemble des cartels et des panneaux de textes/images
Lot de sceaux en plastique



>> 16 chemin des grands champs
71270 Pierre-de-Bresse
Tel: 06 07 19 70 52
jeanmarcgaillard@orange.fr

INDÉLEBIL ✕ ✕ +
design graphique et multimédia

>> 19, rue pasteur
21000 Dijon
tél. : 03 80 65 81 07
06 61 85 17 73
studio.indelebil@free.fr
www.indelebil.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
TERRE DE PRÉHISTOIRE
*Conception scénographique
et graphique de l'exposition*

NOTE METHODOLOGIQUE

22 janvier 2018

1. - PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Dans l'optique de vous proposer un projet innovant et harmonieux et de rester fidèles aux exigences du contexte patrimonial et local en termes de cohérence du projet, de performances techniques et de respect des expôts, nous avons monté une équipe, dont les compétences et les références nous autorisent à penser que nous apporterons une réponse adaptée à vos besoins et vos attentes.

Notre groupement, résultant d'une motivation collective à l'égard de l'opération, rassemble des partenaires spécialisés dans les différents domaines requis pour la réalisation de ce type de projet, et sensibles aux problématiques de votre exposition.

Il est composé de l'atelier «l'Art du trait - Jme Gaillard» en qualité de scénographe en co-conception avec le studio Indélebil qui assurera aussi la partie graphique et médiation. J-M. Gaillard assurera l'ensemble de l'organisation et de la coordination afin de permettre une parfaite communication entre le groupement, le musée et les ateliers, pour l'élaboration d'un projet conforme aux attentes des différentes parties prenantes. Il assurera aussi la mission de conseil à l'implantation des éclairages et soclage des expôts. Livia Marchand assurera la fonction de chef de projet et la direction artistique de la partie graphique et médiation.

La mise en commun de nos regards et compétences permettront une analyse du projet à la fois « technique » et artistique afin de vous permettre de bénéficier d'un système scénographique et graphique global fidèle aux réalités du propos (archéologique, culturel, historique...). Forts d'expériences similaires, nos compétences nous permettent de développer le projet de sa conception à sa phase opérationnelle.

Notre expérience avec l'équipe technique (construction-soclage-éclairages) du service des musées de Dijon dans le cadre du projet «Mobilisés» et «Archi-culture» mis en place en 2015 et 2017 au MVB nous permet de vous assurer d'une bonne coordination pour la phase de réalisation, construction, pose, soclage et éclairages.

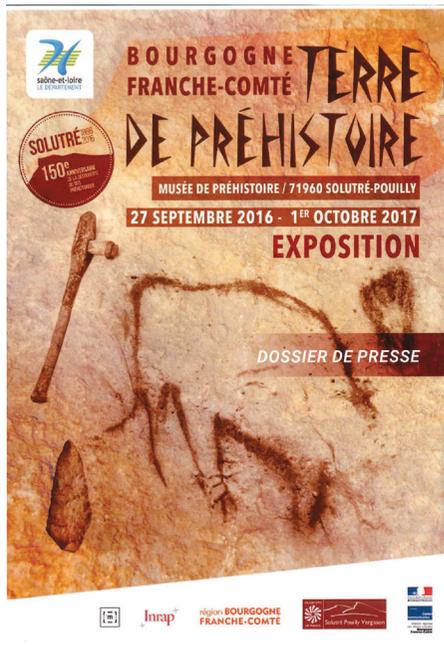
2. - INTENTION GÉNÉRALE > COMPRÉHENSION DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DU PROJET

En 2018, le musée d'archéologie de la Ville de Dijon accueillera l'exposition «Bourgogne-Franche-Comté / Terre de Préhistoire » précédemment présentée au musée de la préhistoire de Solutré. Nous avons essayé de redéfinir clairement les objectifs et publics visés à partir des informations que vous nous avez communiqués.

- LES OBJECTIFS VISÉS EN TERME DE SCÉNOGRAPHIE:

L'exposition invite à la rencontre des grandes découvertes de l'archéologie préhistorique en Bourgogne-Franche-Comté. Elle a pour ambition de révéler la grande variété des ensembles topographiques présents dans la région, ainsi que l'extrême richesse du patrimoine préhistorique régional. Ce sujet revêt un caractère privilégié au potentiel médiatique fort car il sera l'occasion de présenter un premier bilan de la recherche sur cette période à l'échelle de la nouvelle région. L'exposition présentera ainsi plus de 180 objets et réunit une importante sélection de pièces remarquables.

Dans ce cadre, le projet scénographique se devra donc d'être le révélateur de cette notion de territoire carrefour afin de rendre compte de ce développement important des peuplements à la préhistoire et donc des gisements de cette époque . D'une façon générale, un caractère à la fois original, élégant et contemporain caractérisera les choix scénographiques et graphiques dans un souci d'ouverture à un large public, de fluidité du parcours et d'aisance de lecture.



• PUBLICS VISÉS

Les supports graphiques et la scénographie de l'exposition doivent s'adresser au plus grand nombre, toutefois des cibles ont été établies :

- les résidents bourguignons-francs-comtois (familles, couples sans enfants, pratiquants culturels, seniors, scolaires et groupes professionnels ou associations, spécialistes en histoire ou archéologie)
- les habitants des grandes villes bourguignonnes ou de l'est de la France
- les touristes (français ou étrangers, courts séjours ou personnes de passage, publics à intérêts spécifiques)

Nous serons vigilants afin de garantir une accessibilité optimale au public handicapé et aux groupes tant sur les supports graphiques que dans l'accès à la scénographie de l'exposition.

Celle-ci doit pouvoir s'adresser à un public le plus large possible, ceux qui ont l'habitude de venir dans les musées, et les autres afin de leur donner l'occasion de découvrir leur patrimoine archéologique.

3.- INTENTIONS SCÉNOGRAPHIQUES ET GRAPHIQUES



Références visuelles



Il s'agirait de concevoir la scénographie de l'exposition et sa ligne graphique, afin de véhiculer une image contemporaine, élégante et attrayante tout en étant scientifiquement rigoureux. L'exposition se doit d'être à la fois très documentée avec un discours exigeant et riche afin d'expliquer au mieux l'évolution de cette thématique, tout en donnant envie au spectateur de se plonger dans les éléments constitutifs des différents objets présentés par un graphisme clair et didactique. Il s'agira donc de mettre en valeur les pièces remarquables, le tout dans une volonté d'accessibilité et de pédagogie.

En réutilisant les codes de la topographie (les éléments de carroyage) présents dans l'exposition initiale au musée de Solutré, le principe scénographique et graphique mettra en lumière l'idée maîtresse qui est celle d'une période majeure pour la Bourgogne qui joue le rôle d'un territoire de rencontre et passage privilégié pour les échanges et mouvements humains.

L'espace scénographique propose un parcours thématique et chronologique. Cependant ce n'est pas un parcours unique qui sera proposé au visiteur mais un parcours libre qui favorise les flux et offre au public la possibilité de se laisser guider par sa curiosité.

Les thématiques développées par la muséographie seront distinguables par une mise en espace au sein d'îlots. La superficie de l'espace d'exposition ne permettant pas d'isoler chaque vitrine tout en gardant les unités de passage nécessaire, nous vous proposons de composer des regroupements par thématique.

Une signalétique simple et facilement repérable permettra d'identifier au sein de chaque îlot les textes et images qui se rapporte à chaque vitrine.

De façon générale nous privilégierons de grands espaces ouverts afin de permettre aux groupes, aux classes de faire des arrêts, de permettre aux médiateurs d'expliquer la présence d'expôts à un ensemble de personnes et aussi de permettre à plusieurs personnes de voir un même expôt.

Références visuelles



Les vitrines d'origines seront donc utilisées juste pour leur base en bois qui sera repeinte, celle-ci servira de socle à un ajout de plateau avec cloche en plexiglas afin de permettre une meilleure visibilité des objets et un meilleur éclairage.

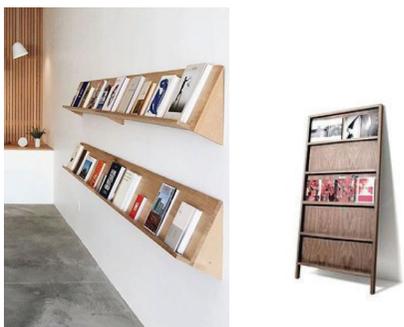
De grands panneaux verticaux en MDF (dont la largeur pourra varier) peints y seront accolés afin de permettre la mise en place des textes et des écrans tactiles en recto/verso (dont l'accessibilité sera améliorée par leur position verticale tout en veillant à les intégrer dans le panneau pour en masquer les contours).

Ces structures verticales permettront de faire descendre de manière invisible les raccordements électriques pour les éclairages des vitrines et les alimentations des écrans.



Les expôts seront donc présentés sur une même surface mais certains pourraient être réhaussés par l'ajout de petits panneaux de plexiglas (pmma) en dessous afin de les surélever tout en reprenant le rythme du carroyage qui sera imprimé sur le fond de vitrine (on ne garde pas le carroyage en bois, juste son évocation imprimée sur le fond).

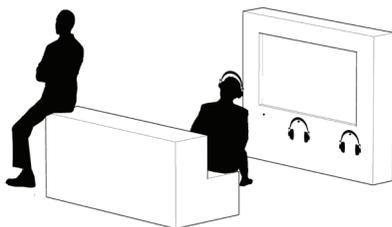
La disposition des vitrines et des panneaux de textes ou dessins permettra une scansion rythmée de l'espace d'exposition évocatrice de cette notion d'échanges et de croisements sur le territoire.



En outre, sera aussi dessiné un meuble de support de brochures des sites archéologiques présents dans l'exposition.

Des assises seront aussi prévues pour les zones de projection (réutilisation des assises adultes de l'exposition Archi/culture!) avec des casques à disposition afin que le son n'emplisse pas l'espace.

Le plan proposé à ce stade et la disposition des vitrines n'est qu'une esquisse et sera le fruit d'un dialogue entre nous, notamment en ce qui concerne la zone de projection annexe et le diaporama.



LA CHARTE GRAPHIQUE

Une charte graphique homogène, claire et en même temps dynamique, élégante et rythmée sera mise en place afin de donner envie de manière simple de s'intéresser au propos et plonger le visiteur dans l'univers de la Préhistoire en Bourgogne-Franche-Comté d'un point de vue archéologique, artistique et historique et lui faire comprendre les principales caractéristiques.

Le principe graphique de la scénographie que nous vous proposons pourrait utiliser comme terme fondateur celui de strates et d'émergence. Nous jouerons des notions

Références visuelles



de perspective et de territoire afin de proposer un parcours qui offre une lecture à la fois didactique et graphique.

L'exposition sera articulée autour de plusieurs axes thématiques et chaque partie développera un grand thème en lien avec les sites préhistorique de la région. Il s'agira de permettre aux visiteurs de se repérer pour le mieux dans l'exposition à la fois dans le trajet proposé, autant que dans le sens des thématiques exposées, à travers les panneaux, tout en favorisant une grande clarté afin de retracer les principales sous-thématiques auxquelles elles renvoient et qui sont visibles dans les vitrines. Nous composerons l'univers graphique de manière tout d'abord à immerger le visiteur dans une ambiance et à illustrer au mieux les différentes thématiques en adoptant une composition rythmée par des éléments visuels issus des objets ou du fond iconographique et des titres des thématiques exposées. Une gamme colorée dans les tons de beige/ocre/terre/rouge/antracite avec quelques notes plus vives (à définir ensemble), un ensemble de typographie permettant de servir la variété du propos et un traitement spécifique des images sera défini. Ainsi tout fonctionnera en complémentarité : à la fois la charte graphique qui pourrait reprendre des éléments visuels des pièces et des thématiques développées, la façon de placer les visuels ou de composer les textes et le lien fait avec la scénographie.

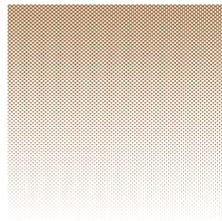
LA SIGNALÉTIQUE

Depuis l'extérieur et à l'entrée de la salle d'exposition, un appel visuel fort sera créé afin d'inviter les visiteurs à découvrir l'exposition. Pour cela un visuel (dessins) et le titre "Bourgogne-Franche-Comté. Terre de Préhistoire" sera placé en grand sur le mur grâce à une cimaise venant le long ou bien derrière la vitrine de projection afin d'immerger le visiteur dans cette idée qu'il va pénétrer au cœur de cette époque. L'idée est de lui donner le sentiment de plonger dans un univers inconnu dont il sera le témoin privilégié et dont on va lui donner les clés de compréhension.

Ensuite, le parcours proposé et l'ordre de lecture peuvent être mis en exergue par une signalétique au sol rappelant la notion de cartographie (de type adhésif, en étant vigilant à en trouver un qui ne soit pas dégradant pour le sol et qui soit de haute tenue garantie). Cela permet ainsi d'animer la surface du sol et de donner plus de cohérence à l'espace.

Les supports types textes d'introduction et les panneaux d'expositions interviennent en deux temps : ils servent d'appel au visiteur d'emblée intéressé par le contenu textuel

Références visuelles



qu'il lira en introduction à sa visite, ou alors, enrichissent le propos, une fois que le visiteur a été intéressé par un expôt. Ceux ci seront en mdf peint sur lequel sera appliqué du papier intissé sur toute la surface afin de permettre un habillage uniforme et de bonne tenue des textes et dessins.

En filigrane sur les panneaux ou bannières des textes de section viendrait se diffuser une légère trame graphique évoquant la diffusion des peuplements et la notion de strates. Elle viendra rythmer la composition des textes et souligner les grands titres tout en étant légère et discrète.

Les textes seront composées de manière simple et bien lisible afin de mettre en avant la thématique et le titre puis un chapeau éventuel et le texte descriptif de section. Il est possible aussi de créer des encadrés afin de faire un focus de texte en taille plus réduite.

Une grille de construction fine et légère évoquant les notions de carroyage et de territoire pourraient venir structurer la composition des textes. Ceux ci pourraient être complétés par d'autres signes graphiques issus des visuels exposés.

Les cartels de vitrines seront imprimés sur le support de fond de vitrine (papier intissé ou bien sur pvc placé dans la vitrine si l'on souhaite pouvoir les déplacer ultérieurement). Les cartels seront accessibles à tous les publics.

Il peut s'agir aussi de fiches à consulter en dehors de la vitrine en ce qui concerne les cartels développés.

CODE COULEUR

Il s'agira de bien faire ressortir les différents thématiques de l'exposition par un code couleur, que l'on pourrait retrouver d'une vitrine à l'autre ou d'un panneau à l'autre dans un jeu de camaïeu. Ainsi la déambulation dans l'exposition et sa compréhension thématique en sera facilitée.

Nous proposons donc de faire varier les couleurs des vitrines et des textes au fil de l'exposition en en associant une à chaque îlot : beige/ocre/terre/rouge/anthracite... avec quelques notes vives telles que orange pour les titrages en écho avec la nature de certaines objets exposés et la dimension archéologique.

TYPOGRAPHIE, HIÉRARCHIE DES INFORMATIONS / ACCESSIBILITÉ

Une hiérarchie précise des différents éléments sera établie : hauteur des textes pour une lisibilité et une aisance de lecture optimale, textes et légendes situés entre 1m. et 1m90. Les corps de textes seront bien adaptés : texte en corps 40 au minimum, légendes en 21 et titres en 100 et plus. Une typographie de titre et de texte sera

Références visuelles



choisie. La typographie se doit d'être simple et bien lisible pour les chapeaux et textes de cartels, par contre il serait intéressant que les titres aient valeur d'appel et soient plus travaillés, évoquant l'univers de la préhistoire.

Des lettrages en volumes seraient imaginés pour marquer chaque titre de thématique.

UN PANORAMA DU TERRITOIRE

Une proposition alternative peut aussi vous être faite (si le budget de construction le permet) afin de révéler le territoire de la Bourgogne et des sites présentés en imaginant une bande panoramique tout au long des murs de la salle ou bien de grands visuels sur toile rétroéclairés.

UN PARCOURS ENFANT

Un signe spécifique enfant pourrait se cacher d'une bannière à l'autre afin d'inciter les enfants à parcourir l'exposition. Il pourrait aussi renvoyer à de petits devinettes ou questions en lien avec le livret pédagogique créé. Des jeux seront imaginés et mis en place sur les mobiliers adaptés aux enfants (volets à soulever, dessins à compléter, jeux de construction ou d'observation...) que nous réutiliserons en les repeignant aux couleurs de l'exposition.

LA MISE EN LUMIÈRE

Nous saurons vous conseiller quant aux choix à faire pour la réutilisation du matériel issu du stock des musées, dans un souci d'homogénéisation et de valorisation des expôts.

Nous proposons de masquer les lumières venant des fenêtres afin de pouvoir créer une ambiance cohérente et révéler les espaces sans attirer le regard sur le sol ou le plafond.

Un réglage fin de l'éclairage permettra de focaliser la lumière sur les objets en évitant toutes lumières parasites. Les puissances des lampes seront réduites créant une ambiance propre à l'intensité recherchée.

L'éclairage des expôts et textes présentés à l'intérieur des vitrines, proviendrait de nouveaux éclairages d'accentuation dimmable et réglables en hauteur.

Une attention particulière sera portée sur la température de couleur (couleur de la lumière) ainsi que sur un indice de rendu des couleurs pour une perception optimale des objets et documents.

L'IMPRESSION ET LE SUIVI DE FABRICATION ET DE POSE

Une attention particulière sera donnée au suivi d'impression et de fabrication et de pose. Nous saurons vous conseiller pour faire le choix d'un imprimeur fiable qui assurera la pose de l'ensemble du graphisme avec le sérieux et la rigueur nécessaire afin de vous garantir entière satisfaction tant sur la qualité des rendus que sur les délais impartis.

Bien sur les choix finaux et les pistes évoquées ici sont sources de dialogue et le résultat final sera le fruit d'un échange entre les responsables de l'exposition et nous.

4 - BUDGET ESTIMATIF

ce stade, il est trop tôt pour avoir une vision claire du budget à prévoir mais nous veillerons à tenir dans votre budget.

5 - ÉTAPES DE TRAVAIL / BASE TECHNIQUE:

- **ANALYSE DES ÉLÉMENTS QUI CONSTITUENT L'EXPOSITION EXISTANTE:**

Relève des différentes contraintes techniques.
Prise de mesures et vérification des normes ERP des structures existantes.
Contraintes de présentation y compris le matériel technique multimédia à disposition.

- **ANALYSE DE L'ESPACE QUI RECEVRA L'EXPOSITION TEMPORAIRE:**

Relève des différentes contraintes techniques.
Prise de mesures complémentaires

- **RÉUNION PRÉALABLE :**

Discussion autour des propositions qui figurent dans notre offre
Echanges autour de solutions
Réflexion sur une charte graphique adaptée
Remise par vos soins des fichiers sources pour élaborer le graphisme.

- **APS**

Production de plans d'implantation
Modélisation simplifiée afin de vérifier les contraintes de lisibilité et de circulation
Schéma de fonctionnalité
Transmission préalable des documents à l'équipe
Réunion de travail pour validation

- **APD**

Production de plans détaillés et des élévations des structures d'exposition
Modélisation simplifiée ajustée afin de vérifier les contraintes de lisibilité et de circulation
Solutions soclages
Chiffrage des différents postes de fabrication par grandes composantes
Transmission préalable des documents à l'équipe
Réunion de travail pour validation

- **PROJET**

Plans d'implantation détaillés
Plans techniques détaillés pour l'assemblage et le montage des structures d'exposition intégrant les tableaux de débit et le listing des fournitures:
Structures MDF
PMMA
Quincaillerie
Peinture
Éclairage muséographique
Intissé

- **SUIVI DE FABRICATION ET ASSISTANCE À L'INTÉGRATION**

Suivi de fabrication des structures, vérification des produits à la réception. Suivi du montage : présence sur site 2 demi journées par semaine pendant 2 semaines.
Présence lors de l'intégration des collections (3 jours)

6 - CALENDRIER

La réalisation de la scénographie et du graphisme a été scindée en étapes distinctes. Chaque étape fera l'objet d'une validation par le responsable du projet

1. DÉBUT FÉVRIER 2018 (dès notification du marché) :

Prise de contact avec les responsables de l'exposition, élaboration d'un calendrier définitif de l'exécution du graphisme et de la scénographie. Premières réunions d'échanges autour des orientations scénographiques de l'exposition. Visite des lieux pour préciser notre lecture de l'espace. Fourniture de la liste définitive des dessins, expôts et images présentées.

2. MI-FÉVRIER 2018 :

Présentation de l'avant projet sommaire (APS) de scénographie et de la charte graphique. Réunion de définition des orientations scénographiques, signalétiques et graphiques au vu de l'esquisse : proposition de l'intention de mise en espace globale du projet. Point sur l'ensemble des médiums convoqués. Discussions et préconisations, allers retour de correction. Rencontre avec les ateliers du musée pour la fabrication.

3. DÉBUT MARS 2018 :

Présentation de l'avant-projet détaillé (APD)
Proposition du projet scénographique : plans sommaires des différents modules scénographiques, présentation des dispositions générales techniques envisagées ainsi que des matériaux utilisés (échantillons). Lancement du marché de fabrication
Indication des durées prévisionnelles de réalisation.
Définition des matériaux et couleurs: proposition d'échantillons et du plan d'implantation lumière.
Conception des principes de mise en page des panneaux textes, titrages et des cartels.
Allers retour de correction . Collecte des documents (textes saisis et images provisoires) devant être présents dans l'exposition.

4. MI AVRIL 2016 :

Présentation du projet définitif de scénographie et graphisme. Validation du projet définitif. Élaboration du planning de montage des éléments de scénographie et de l'exposition
Réunion technique avec les ateliers du musée chargée de la construction du mobilier

scénographique et des vitrines, le fabricant retenu et l'équipe du musée.
Présentation en plans et coupes des différents éléments du mobilier de l'exposition :
ses variantes et déclinaisons selon leur implantation. Validation des plans de fabrication.
Déclinaison et mise en page des supports de graphisme et signalétique .
Envoi en fabrication des éléments de mobilier scénographique, et suivi de réalisation.
Déclinaison et mise en page des supports de graphisme et signalétique .

5. FIN AVRIL 2018 ::

Allers-retour de corrections via internet ou de visu pour les supports graphiques.
BAT des supports graphique de l'exposition
Envoi à l'impression des supports graphiques, suivi d'impression.

6. MAI 2018 ::

Montage des éléments de scénographie par les ateliers municipaux et suivi de montage
Installation de l'exposition, montage structure et peinture
Finitions d'installation (hors peinture) et mise en lumière.
Livraison des supports imprimés.
Pose sur site et installation du graphisme en lien avec la scénographie.
Mise en place des expots et réglages lumières

7. DÉBUT JUIN 2018

Derniers réglages. Ouverture de l'exposition